

# Communiqué de presse

Paris, le 14 février 2025



## La FedEpl et Efficacity lancent un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour la rénovation énergétique de patrimoines bâtis

L'institut dédié à la décarbonation des villes Efficacity et la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) s'associent pour accompagner les gestionnaires de patrimoines bâtis tertiaires et résidentiels dans leur stratégie de rénovation énergétique. Cet Appel à manifestation d'intérêt (AMI) est une opportunité unique pour optimiser les programmes de rénovation de grands patrimoines bâtis grâce à une méthode innovante basée sur la simulation énergétique dynamique (SED).

### Une méthode très performante pour accélérer la transition énergétique d'un patrimoine bâti

La méthode basée sur la simulation énergétique dynamique (SED) s'appuie sur l'utilisation du logiciel PowerDIS. Ce logiciel de simulation énergétique codéveloppé par Efficacity et le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) depuis 2017 permet d'analyser en détail les consommations énergétiques de grands patrimoines et de comparer rapidement plusieurs centaines de scénarios de rénovation. Grâce à cette capacité d'analyse avancée, les porteurs de projets peuvent :

- **Estimer avec précision** les économies d'énergie et les réductions d'émissions de carbone,
- **Comparer des options multiples** pour définir les solutions optimales,
- **Prioriser les actions de rénovation** selon des critères financiers, énergétiques et carbone.

### Pourquoi participer à cet AMI ?

Les projets sélectionnés bénéficieront :

- D'un accompagnement technique et scientifique par Efficacity et des experts partenaires,
- D'une subvention couvrant 35% des coûts de modélisation et d'analyse,
- D'une méthode éprouvée permettant de maximiser les gains énergétiques et carbone,
- D'une reconnaissance en tant qu'acteur innovant de la transition énergétique.

### Qui peut candidater ?

Cet AMI s'adresse aux Entreprises publiques locales (Epl) gestionnaires de patrimoines tertiaires, aux collectivités territoriales sur leur patrimoine tertiaire propre et aux Sem immobilières de logement, adhérentes de la FedEpl disposant d'un patrimoine bâti à rénover comprenant au moins 10 bâtiments.

**Date de lancement : vendredi 14 février 2025**

**Date de clôture : lundi 14 avril 2025 à 16h**

Pour déposer leurs candidatures à l'AMI, les Epl doivent écrire à [gestion\\_ami@efficacity.com](mailto:gestion_ami@efficacity.com) avec comme objet : « Candidature AMI Rénovation énergétique du patrimoine bâti »

[Téléchargez l'AMI](#)

### Les Entreprises publiques locales et leur Fédération

Depuis sa création en 1956, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) est la seule fédération d'élus représentative des 1 442 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sociétés d'économie mixte à Opération unique (SemOp) françaises réunies au sein de la gamme Epl. Gouvernée par des présidents et administrateurs d'Epl de toutes sensibilités politiques, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales s'inscrit dans une vision moderne et performante de l'action publique locale depuis plus de 60 ans. Elle est affiliée au réseau européen des 32 000 Entreprises publiques locales représenté par SGI Europe, organisme intersectoriel composé des employeurs de services publics et qui promeut les services d'intérêts généraux (SIG) en Europe. Toutes les infos sur [lesepl.fr](http://lesepl.fr)



Contact presse  
Violaine Hacke, attachée de presse  
06 28 47 53 55  
[violainehacke@gmail.com](mailto:violainehacke@gmail.com)

Contact FedEpl  
Cécile Consigny, chargée de communication  
01 53 32 22 07 - 06 87 50 96 90  
[c.consigny@lesepl.fr](mailto:c.consigny@lesepl.fr)